

Agenda

Rencontres internationales Althémis – 2020

3 questions à



BERTRAND SAVOURÉ
notaire à Paris,
groupe Althémis



PASCAL JULIEN-SAINT-AMAND
notaire à Paris,
groupe Althémis

Les Rencontres internationales Althémis 2020 se tiendront le 6 novembre en visioconférence. Les organisateurs reviennent sur la tenue de cet événement qui intéresse particulièrement les acteurs de la gestion de patrimoine dans un cadre international.

1) Cette année, les Rencontres internationales Althémis auront lieu dans un format inédit, par visioconférence. Quelle en est la raison ?

Nos Rencontres internationales ont traditionnellement lieu à l'automne. Cette année, du fait du contexte sanitaire, il était compliqué d'anticiper un rassemblement physique de plus de 100 personnes à cette période.

Nous tenions tout de même à honorer ce rendez-vous annuel. En effet, les Rencontres internationales existent depuis maintenant 8 années, et sont attendues par beaucoup de nos partenaires et de professionnels intervenant dans le domaine patrimonial : banquiers privés, *family offices*, avocats, notaires, conseillers en gestion de patrimoine, assureurs et experts-comptables. Beaucoup sont des habitués de ces Rencontres, qui connaissent un grand succès.

Nous avons donc opté pour le format de la visioconférence, dont les avantages ont pu être perçus par chacun pendant le confinement, à titre professionnel et personnel. Nous conservons l'interactivité et la proximité qui contribuent chaque année à la réussite de notre événement, puisque les participants pourront adresser leurs questions et réactions à notre équipe en direct.

Par ailleurs, les enjeux patrimoniaux dans les situations de mobilité internationale sont maintenus, voire amplifiés par le contexte sanitaire.

Notre partenaire, la *Revue fiscale du patrimoine* s'est également adapté au format. Sa version digitale sera accessible aux participants.

2) Quels seront les thèmes développés ?

Les Rencontres internationales Althémis 2020 seront plus courtes qu'habituellement. Nous ne pouvons demander à l'assistance de passer une journée entière devant son écran d'ordinateur ou de smartphone ! Le format sera donc de 2 heures qui seront consacrées à un tour d'horizon de l'actualité patrimoniale,

juridique et fiscale, dans les pays européens qui sont les plus représentés dans les dossiers.

Nous avons retenu l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Portugal, le Royaume-Uni et la Suisse.

Les problématiques internationales sont bien entendu au cœur des sujets choisis, comme les conséquences fiscales du Brexit, la réforme du régime portugais du résident non habituel, ou le régime italien des nouveaux résidents.

3) La majorité des intervenants est membre de Lexunion. Pouvez-vous nous présenter ce réseau ?

Lexunion est un réseau international de spécialistes du droit et de la fiscalité, que nous avons créé avec des partenaires étrangers il y a près de 20 ans.

Il regroupe une centaine de membres, qui sont des études et des cabinets de notaires, d'avocats et d'experts fiscaux dans de nombreux pays d'Europe. Des correspondants aux États-Unis, au Moyen-Orient et en Chine sont également actifs. La finalité du réseau est de permettre un conseil coordonné au profit des particuliers et des entreprises en matière juridique et fiscale, dans leur pays d'origine comme à l'étranger.

Concrètement, chaque membre de Lexunion peut faire appel à un autre dans un pays étranger, dès qu'il rencontre un dossier plurinationnel. Ce peut être par exemple pour se faire confirmer le droit et la fiscalité locale. Ou encore pour trouver en coopération la stratégie à la fois la mieux adaptée aux objectifs du client, et qui assure l'efficacité internationale des actions nationales déjà mises en place.

Les membres du réseau Lexunion se réunissent chaque année en congrès pour échanger sur leurs pratiques et réfléchir aux situations multinationales qu'ils rencontrent.

Ainsi, le prochain congrès de Berne traitera des incidences pratiques civiles et fiscales du démembre-

ment de propriété dans un cadre transfrontalier, en vue d'analyser comment voyage le démembrement. Cette coopération est extrêmement précieuse pour les praticiens du droit international que nous sommes.

Propos recueillis par Stéphanie Bohuon
responsable Documentation
Qualité Communication,
Groupe Althémis

INFORMATIONS PRATIQUES

Rencontres internationales Althémis

Édition spéciale visioconférence

6 novembre 2020, 17 h - 19 h

Tour d'horizon européen de l'actualité patrimoniale, juridique et fiscale

Rencontres animées par Bertrand SAVOURÉ et Pascal JULIEN SAINT-AMAND, notaires, Groupe Althémis

Avec les interventions de Patrick DELAS, solicitor à Londres et avocat au barreau de Paris, Russell-Cooke LLP ; Rogerio FERNANDES FERREIRA, avocat à Lisbonne, RFF & Associados ; Philippe FRESARD, avocat et notaire à Berne, Kellerhals Carrard, KELLERHALS Carrard ; Federico TASSINARI, notaire à Bologne, Tassinari & Damascelli ; Emilie VAN GOIDSENHOVEN, avocat à Bruxelles, Tiberghien ; Maria GUTIERREZ, collaboratrice à Barcelone, Herrero & Hidalgo Asesores ; Ulrike WARNEKE, notaire et avocat à Berlin

Avec la collaboration de Pascale SANSÉAU, notaire à Saint-Germain-en-Laye

Renseignements et réservation : sur

<https://rencontres-althemis.com/fr>

En partenariat avec :

Lexunion et LexisNexis

 **Althémis**
de la stratégie aux actes